



# Cadet de la République

Une préparation rémunérée au concours de Gardien de la Paix

**650 DONT 19 POSTES EN SEINE ET MARNE (77)**

- **Conditions d'accès :**

- avoir entre 18 ans (à la rentrée de Septembre 2018 = date de signature du contrat) et 29 ans
- bonne condition physique
- nationalité française
- casier judiciaire vierge

**Aucune condition de diplôme ou de niveau n'est requise mais les critères de sélection essentiels seront la motivation du candidat, sa volonté et sa capacité à améliorer son niveau scolaire.**

- **Statut et formation :**

La formation de cadet débute à la rentrée de Septembre 2018. Dès la signature du contrat de 3 ans (renouvelable 1 fois), les cadets ont le même statut et la même formation initiale qu'un ADS (Adjoint de sécurité).

Durant leur scolarité qui dure 12 mois, ils perçoivent une allocation mensuelle d'étude d'environ 559 € net et sont préparés au concours interne de gardien de la paix (spécial ADS) à l'Ecole Nationale de Police de SENS (89), en alternance avec un lycée partenaire (1 semaine / 1 semaine). L'internat est gratuit, seule la cantine est à payer. Trois stages en commissariat sont programmés.

- **A l'issue des 12 mois de scolarité :**

Le cadet est affecté comme ADS (avec un salaire d'ADS 1363€ net) dans un commissariat de la Seine et Marne (77), dans l'attente des épreuves et des résultats du concours de gardien de la paix.

- ▶ S'il obtient le concours de gardien de la paix, il poursuit son emploi d'ADS jusqu'à son entrée en école de gardien de la paix.

- ▶ S'il échoue au concours de gardien de la paix, il poursuit son contrat d'ADS encore pour 2 années (renouvelable une fois 3 ans), avec la possibilité de repasser le concours interne de gardien de la paix.

- **Procédure de recrutement :**

L'inscription peut se faire **jusqu'au 31 Mars 2018** pour des sélections en Avril-Mai, la formation démarrant le 03/09/2018. Retirez un dossier en téléphonant au :

1.53.60.56.66 ou inscrivez-vous en ligne  
sur le site [www.lapolicenationale recrute.fr](http://www.lapolicenationale recrute.fr)

Le candidat sera convoqué pour passer des tests psychotechniques puis des épreuves de sport et un entretien devant une commission de sélection composée de représentants de la Police Nationale, de l'Education Nationale, et éventuellement de la Préfecture. Si le candidat est sélectionné par le jury, il fera l'objet d'une enquête de moralité et d'une visite médicale réglementaire. Si son dossier est validé, son contrat sera signé à l'Ecole de Police.